



Monsieur François-Xavier SELLERET
Directeur Général de la Fédération
AGIRC-ARRCO
16-18, rue Jules-César
75592 PARIS

Paris, le 23 septembre 2024

Monsieur le Directeur Général,

Sans réponse à ce jour de l'Association des employeurs, nous sommes contraints de vous interpeler directement au sujet de notre courrier du 26 juillet 2024.

Il ne vous aura pas échappé que celui-ci escomptait de l'Association des employeurs, et de manière urgente, la négociation du calendrier social pour les 4 mois à venir.

Nous ne concevons pas de laisser celui-ci en souffrance par la seule décision de l'Association des Employeurs d'annuler toutes les réunions paritaires des mois de septembre et d'octobre 2024. Tout autant que nous ne pouvons admettre que celle-ci ait décidé, par sa posture et son silence, de rompre le dialogue social au sein de notre branche.

Nous réitérons donc, par la présente, la tenue rapide d'une CPPNI sur ce thème.

Tout autant urgents que nombre de sujets de négociations à traiter : la mise à jour de notre grille des RMMG 2024 et l'accord concernant la définition des catégories objectives sont de ceux-là. En dépit de la manœuvre qui a consisté à reporter ces négociations d'année en année, nous vous enjoignons de bien vouloir inscrire, au calendrier du mois de septembre 2024, une réunion de négociation en votre présence sur ces thèmes.

Nous sommes convaincus, à condition d'en avoir, comme nous, la volonté, de trouver les solutions au sein même de nos instances de Branche et qu'il ne sera pas nécessaire d'envisager l'intervention de la CMP.

Le dialogue social, fondement du paritarisme unique à notre secteur, répond à la sincérité et à la loyauté des échanges entre les employeurs et les organisations syndicales ; nous, CFE-CGC, CGT et UNSA, défendons cette valeur et voulons croire qu'elle est partagée par celles et ceux que nous pensons en être aussi les défenseurs : vous !

Quoi qu'il en soit, soyez assuré(e) de notre détermination à porter nos discussions au bénéfice d'accords qui profiteront au plus grand nombre de salariés de notre branche.

De nouveau, la CFE-CGC, la CGT et l'UNSA, comptent sur une réponse et surtout, une action de votre part au Conseil d'Administration de l'Association des Employeurs.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos plus respectueuses salutations.

Pour la CFE-CGC,
Chantal BOUSQUET
Présidente

Pour la CGT,
Cécile VELASQUEZ
Secrétaire Générale FNPOS-CGT

Pour l'UNSA FESSAD,
Lorenzo VILLANI
Secrétaire Général Adjoint